FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DECISION N°FranceAgriMer/Direction/Suppléance2018/06

La directrice générale de FranceAgriMer,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VI,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret du 6 avril 2017 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu la décision du 2 avril 2009 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'établissement,

Vu la décision n° FranceAgriMer/Direction/Suppléance2017/10 du 20 décembre 2017 portant nomination des directeurs adjoints de la direction générale de FranceAgriMer,

DECIDE

Article 1er :

En application de l'article D.621-27 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés directeurs généraux adjoints :

Madame Véronique BORZEIX,

Madame Isabelle CENZATO, secrétaire générale,

Monsieur Sébastien COUDERC, directeur « Interventions »,

Madame Mylène TESTUT-NEVES, directrice « Marché, Etudes & Prospective ».

Article 2 :

La présente décision abroge et remplace la décision n°FranceAgriMer/Direction/Suppléance2017/10 susvisée. Elle prend effet à compter du lendemain de sa publication.

Fait à Montreuil, le 17 septembre 2018

Christine AVELIN

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30
www.franceagrimer.fr